



VILLE DE LAC-SERGENT

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

Avis public est donné que le conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent a adopté, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2018 lors de la séance du 18 décembre 2017.

Pour l'année 2018, le conseil municipal tiendra ses séances ordinaires à 19H30 à la salle de conférence de l'hôtel de ville située au 1525, chemin du Club-Nautique.

Le lundi 15 janvier	Le lundi 19 février	Le lundi 19 mars
Le mardi 16 avril	Le mardi 22 mai	Le lundi 18 juin
Le lundi 16 juillet	Le lundi 20 août	Le lundi 17 septembre
Le lundi 15 octobre	Le lundi 19 novembre	Le lundi 17 décembre

Fait à Lac-Sergent, ce 19^e jour de septembre 2017.

Josée Brouillette
Secrétaire-trésorière